



UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS

Point sur la rencontre avec la nouvelle Présidente du CNOUS

Une délégation de l'UN CGT CROUS a été reçue le 8 juin 2018 par la nouvelle la Présidente du CNOUS Madame Dominique MARCHAND. Ce premier entretien a permis de faire le point sur l'actualité du réseau des œuvres et notamment sur le dossier de fonctionnarisation du personnel ouvrier (P.O.)

En introduction, la Présidente du CNOUS a exprimé son profond attachement au service public et sur le fait que l'aspect humain et le dialogue social ont toujours été des fils conducteurs durant sa carrière. Elle précise qu'elle est particulièrement soucieuse des conditions de travail des agents. Elle connaît le statut P.O. puisqu'elle a travaillé sur le dossier de revalorisation des grilles du personnel ouvrier lorsqu'elle était en poste au sein du cabinet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'UN CGT a donc abordé, en premier lieu, le sujet de la fonctionnarisation avec toujours la même revendication à savoir notre opposition à une fonctionnarisation au « rabais ». Plusieurs points de vigilance ont été abordés, notamment la question de la politique de site avec les risques associés ainsi que la campagne de désinformation menée contre la fonctionnarisation par certains Directeurs régionaux avec l'appui de leurs équipes, ces manœuvres n'ont qu'un seul objectif : décourager les candidats à la fonctionnarisation en les empêchant de prendre une décision neutre et éclairée. L'UN CGT précise que les CROUS n'avancent pas au même rythme sur ce dossier et que le niveau d'information n'est pas le même d'un CROUS à l'autre, il y a une nécessité d'avoir un calendrier de travaux commun d'autant plus que le dossier avance bien au niveau du ministère, les premières fonctionnarisations débiteront vraisemblablement à l'automne prochain. La Présidente a répondu qu'une attention particulière sera apportée à ce dossier majeur et qu'elle sera attentive aux problématiques soulevées.

L'UN CGT a également abordé le sujet de l'application du PPCR au personnel ouvrier qui est aujourd'hui gelée alors que son application avait été actée et financée. Des négociations sont en cours avec les différents ministères concernés, elles ont été mises en veille en attendant la nomination du nouveau Président du CNOUS. Nous souhaitons un soutien de la Présidente du CNOUS afin que cette revalorisation soit appliquée au personnel ouvrier au même titre que pour les fonctionnaires.

La CGT a insisté sur le fait que le développement des CROUS avec l'ouverture de nouveaux points de ventes en restauration et de nouvelles résidences se fait au détriment des personnels. En effet, le développement des CROUS est rarement accompagné de moyens humains et financiers supplémentaires, ce qui crée une surcharge de travail, avec pour conséquence, une dégradation des conditions de travail et de la qualité du service rendu à l'étudiant. La CGT indique qu'elle est contre l'externalisation de nos missions vers le secteur privé et que le métier de veilleur de nuit est essentiel au bon fonctionnement des résidences. La présidente a répondu qu'elle accordait une attention toute particulière aux conditions de travail des agents et qu'un travail sera mené au niveau national à ce sujet.

La CGT a insisté sur la nécessité d'accélérer la réhabilitation des bâtiments du CROUS afin de proposer des points de restauration et des logements décents aux étudiants. De plus, les opérations de construction et réhabilitation doivent se faire en concertation avec les représentants du personnel et les agents afin de réunir un consensus et une adhésion totale aux projets.

L'UN CGT a fait part à la Présidente de la nécessité que le réseau des œuvres trouve sa place au sein de la vie étudiante, cela passe notamment par une reconnaissance des institutions et un partenariat équilibré avec les établissements de l'enseignement supérieur. La Présidente a répondu qu'il s'agit d'un objectif majeur de porter le réseau des œuvres et le professionnalisme des personnels au niveau national, et d'œuvrer pour établir un partenariat équilibré avec les établissements du supérieur. Elle s'appuiera sur ses expériences passées dans le monde universitaire pour mener à bien cet objectif. Elle précise que la qualité du logement et de la restauration sont des facteurs majeurs de la réussite des étudiants.

L'UN CGT CROUS a fait part de son inquiétude vis à vis de l'équilibre budgétaire fragile des CROUS dans un contexte de désengagement de l'Etat avec la baisse progressive des subventions. Nous avons plaidé pour que les CROUS soient propriétaires d'une plus grande part de logements afin de dégager des ressources pour les réinvestir aux bénéficiaires des étudiants. Il faut limiter le modèle économique actuel qui consiste à allouer la majorité des constructions aux bailleurs privés et en donner la gestion aux CROUS. Le CNOUS a répondu qu'un travail est actuellement mené pour accompagner les CROUS afin de développer une offre de construction de logements en propre.

L'UN CGT a rappelé que les CROUS ne sont pas des établissements publics à la marge et que leur gestion doit être strictement respectueuse de la réglementation, certains Directeurs régionaux font de l'abus de pouvoir et sont peu respectueux des procédures réglementaires. La CGT note, par ailleurs, qu'il y a eu des améliorations mais que certains DG persistent dans ce mode de gestion. La présidente répond qu'elle est attachée à l'équité et au respect des règles.

Pour finir, un point a été fait sur les difficultés rencontrées au niveau du dialogue social dans certains CROUS (Lille, Orléans-Tours, Créteil, Nice-Toulon, Antilles-Guyane). La Présidente indique que chacun des acteurs du dialogue social doit faire les efforts dans l'intérêt des personnels et de l'établissement.

Ce premier entretien a permis d'avoir un échange franc sur les différents sujets et de porter les revendications des collègues sur les conditions de travail et le besoin de reconnaissance.